

Horaires de permanence téléphonique Du lundi au vendredi: Du lundi au vendredi: . de 9h à 12h et de 13h à 17h Une astreinte téléphonique a lieu en dehors de ces horaires en dehors de ces horaires ainsi que les week ends de 7h à 19h.

# **Partenariats**

Le SSIAD travaille en lien avec:

- les médecins prescripteurs (spécialistes, libéraux...)
   les hôpitaux
  - les professionnels paramédicaux
  - les associations d'aide à domicile
    - les MAIA, CLIC

Virginie CANNEVIERE, Infirmière Coordinatrice
MORIN Belinda, Assistante administrative
SSIAD-ADMR
466 Rue pasteur
76480 YAINVILLE
02.35.37.47.22
ssiad.lesbouclesdelaseine@orange.fr

Service sous la directive de l'Agence Régionale de Santé S.S.I.A.D

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Les Boucles de la Seine



# Pourquoi!

# Pour quit

## Comment?

Le SSIAD permet, sur prescription médicale, de bénéficier:

- De soins d'hygiène effectués par des aidessoignantes pouvant intervenir pour une aide simple à la toilette avec préservation de l'autonomie et du lien social à des soins d'hygiènes complets;
- De soins infirmiers effectués par l'infirmière libérale du patient ayant signé une convention avec le SSIAD:
- Des informations sur les possibilités d'aides et d'équipements techniques nécessaires au maintien à domicile.

### **Objectifs**

- · Eviter ou écourter l'hospitalisation des patients,
- Faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation,
- Anticiper ou accompagner l'altération de l'état de santé des personnes,
- · Soutenir à domicile les personnes,
- Soins et accompagnement des personnes en fin de vie,
- · Sauvegarder et restaurer l'autonomie,
- Prévenir ou retarder l'admission en établissement médicalisé.

Le SSIAD intervient auprès de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de maladie et/ou présentant une dépendance physique ou psychique, vivant à domicile ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées ou en famille d'accueil.

Le service est **financé à 100**% par un budget global annuel accordé par l'ARS pour une capacité de 52 places, reconductible chaque année.

#### Composition de l'équipe

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés assurent 7 jours sur 7 des soins à domicile.

L'équipe est composée de :

- · Directrice :
- · Infirmière coordinatrice:
- Il Aides-soignants. Les aides-soignants dispensent des soins infirmiers de base : soins d'hygiène, de confort (aide à la toilette, aide au lever et au coucher, pose et retrait de bas de contention, ...) soins relationnels et de prévention (surveillance du poids, de l'état cutané...).
- Le service veille à coordonner ses actions avec les acteurs en lien avec votre maintien à domicile.

### La prise en charge

- ⇒ Rencontre et évaluation de la personne concernée par l'infirmière coordinatrice qui évalue les besoins en soins (nature, fréquence) et en aides techniques (lit médicalisé, lève malade...).
- ⇒ Sur prescription médicale précisant les besoins en soins d'hygiène.
- Intervention des aides soignantes en fonction de l'évaluation des besoins.
- Réévaluation régulière des besoins de la personne et adaptation de la prise en charge.

Le service fonctionne tous les jours y compris les week-ends et les jours fériés.

Le nombre de passage, la fréquence et la durée des interventions varient en fonction de l'état clinique des patients.